



REGLEMENT
TOURNOI FUTSAL
SENIORS FEMININES

SAISON 2025-2026

Principes généraux

Le Tournoi Futsal Séniors Féminines est une compétition officielle organisée sous l'égide de la **Fédération Tahitienne de Football (FTF)** qui se jouera en aller simple.

6 équipes issues des comités et sections de futsal participeront au Tournoi avec pour objectifs de développer et structurer le futsal féminin, d'offrir une vitrine compétitive, ainsi que de valoriser le futsal féminin.

I. Conditions d'éligibilité

Être une association sportive affiliée à la FTF.

II. Engagement

Les équipes doivent confirmer leur participation au plus tard deux (2) semaines avant le début de la compétition en envoyant un courriel aux adresses électroniques suivantes : competitions@ftf.pf / pascale.dordillon@ftf.pf.

Chaque équipe communique à la FTF une liste de 20 joueuses au plus tard 7 jours avant le début du tournoi.

Chaque joueuse, dirigeant, arbitre doit avoir une licence valide au sein de son association sportive pour la saison.

III. Composition des équipes

Chaque équipe est composée de 13 personnes inscrites sur la feuille de match :

- 5 joueuses sur le terrain, dont une gardienne de but
- 7 remplaçantes
- 1 responsable d'équipe.

Le nombre minimum de joueuses pour débiter une rencontre est fixé à 3.

Les remplacements sont illimités et s'effectuent dans la zone prévue à cet effet.

IV. Arbitrage des matchs

La désignation des arbitres est faite par le responsable désigné, en concertation avec le responsable du développement de l'arbitrage.

Chaque équipe doit OBLIGATOIREMENT présenter deux arbitres. Si les 2 arbitres désignés pour un match ne se présentent pas, leur équipe sera pénalisée de 2 points de pénalité.

V. Catégorie d'âge

L'âge minimum pour pouvoir participer au tournoi est de 15 ans révolus dans les conditions fixées par les règlements généraux.

VI. Format de la compétition

Le tournoi se déroule sous forme de phase unique en aller simple.

À l'issue de l'ensemble des rencontres, un classement général est établi.

L'équipe classée première à la fin du tournoi est déclarée vainqueur du tournoi Futsal Séniors Féminines.

VII. Barème des points

- Victoire : 4 points
- Victoire tirs au but : 2 points
- Défaite : 1 point

- Forfait : 0 point
- Pénalité : 0 point (les règlements généraux s'appliquent au cas de figure)

En cas d'égalité au classement :

- 1) Résultats des confrontations directes
- 2) Différence de buts générale
- 3) Nombre total de buts marqués
- 4) Tirage au sort si nécessaire.

VIII. Règlement sportif

- Durée des matchs : 2 x 20 minutes sans arrêt du chronomètre, avec une pause de 5 minutes.
- En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une séance de tirs au but (mort subite) sera organisée afin de déterminer le vainqueur de la rencontre.
- Remplacements : les remplacements sont illimités et s'effectuent dans la zone prévue à cet effet.
- Officiels : Les arbitres désignés doivent porter une tenue officielle pour l'arbitrage
- Discipline : Une commission spécifique est chargée de faire appliquer toutes mesures disciplinaires nécessaires au bon déroulement du tournoi. Les décisions sont définitives et sans appel.

IX. Les lois du jeu

Les lois du jeu définies par le règlement de l'IFAB doivent être appliquées.

X. Récompenses

- 1 trophée remis à l'équipe gagnante.
- 1 trophée remis à la meilleure buteuse.

Le présent règlement a été approuvé à l'unanimité par le Comité d'Urgence dans sa séance du 19 mai 2026.

La Secrétaire générale



Mme Maeva GRAFFE

Le Président



M. Henri Thierry ARIIOTIMA

